Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

(Carte) Carburant : suivez les prix des stations-service vauclusiennes en direct



La guerre au Moyen-Orient a engendré de fortes inquiétudes parmi les Français concernant une potentielle hausse des prix du carburant. De nombreux automobilistes se sont déjà précipités en station-service pour faire le plein de leurs véhicules et ont observé une hausse des prix, le gazole pouvant atteindre plus de 2€/L dans certaines stations.

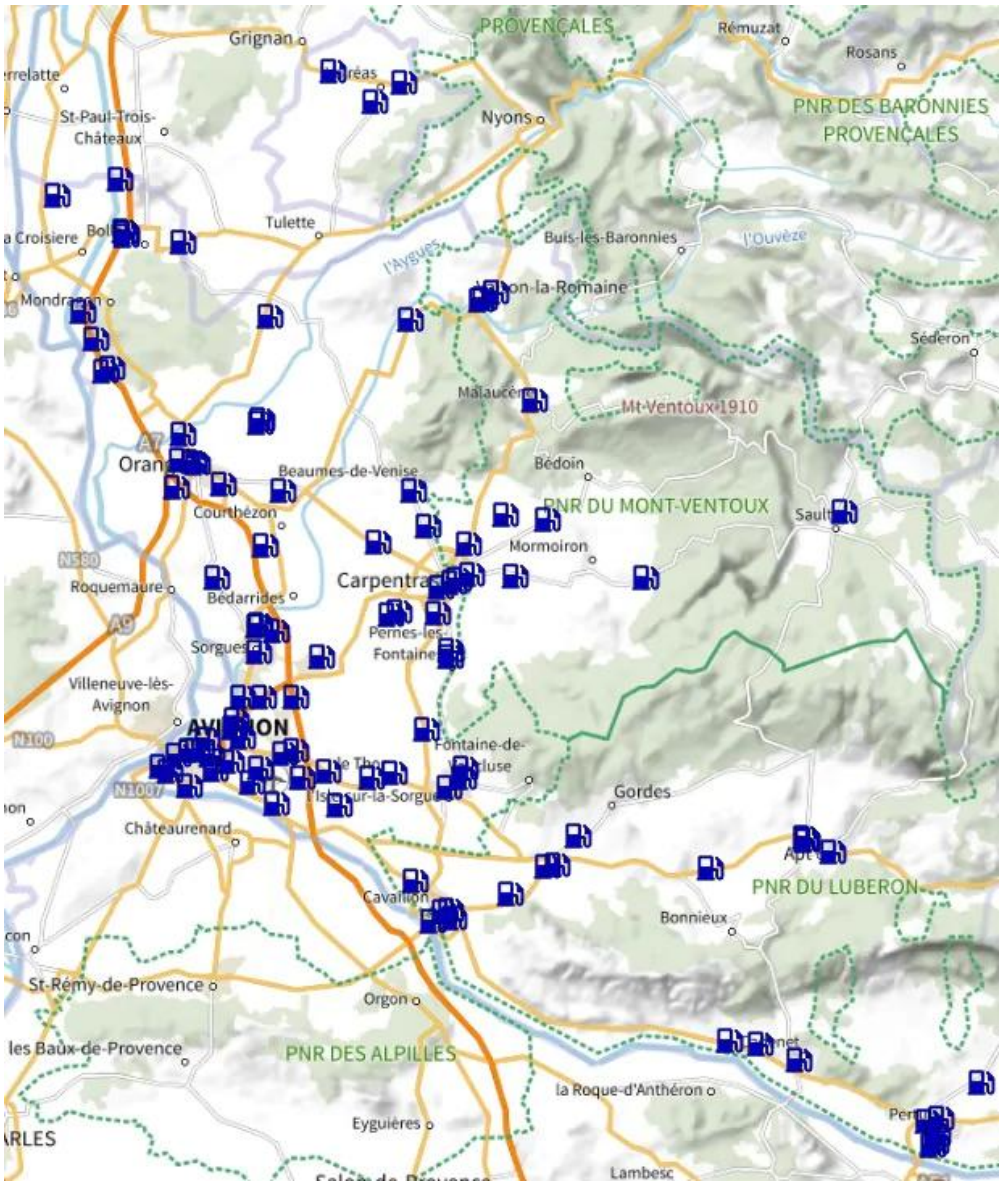
Le gouvernement assure que cette hausse des prix est normale au vu du contexte international. Selon le ministre de l'économie Roland Lescure, « il n'y a pas de raison de se ruer. » D'après lui, l'approvisionnement ne présente aucun risque en France à court terme. La DGCCRF (Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes) devrait effectuer des contrôles régulièrement pour s'assurer que les distributeurs ne profitent pas de la situation pour afficher des prix déraisonnables.

En Vaucluse, le gouvernement recense 106 points de vente de carburant, qui, eux aussi, observent une hausse des prix.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Cliquez sur la carte pour voir le prix des carburants chez vous



©IGN-F/Géoplateforme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Lecornu II : combien va coûter le projet de budget 2026 aux intercommunalités de Vaucluse ?



Alors que le projet de loi de finances pour 2026 du gouvernement Lecornu II reprend la quasi-totalité des mesures annoncées par François Bayrou lorsqu'il était Premier ministre, Intercommunalités de France, vient d'évaluer les contributions réclamées par l'Etat aux EPCI hexagonales. En Vaucluse, les 13 intercommunalités seraient sollicitées à hauteur de plus de 12M€. C'est presque autant que celle du Conseil départemental de Vaucluse l'an dernier.

Intercommunalités de France, l'association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux, vient de dévoiler une carte estimant les coûts pour les intercommunalités du projet de budget 2026 présenté par le gouvernement Lecornu II. Selon ces estimations, l'ensemble des intercos hexagonales serait sollicité à hauteur de 2,2 milliards d'euros.
« Cette contribution imposée aux intercommunalités représenterait une ponction financière de plus de 5% de leurs recettes de fonctionnement. Elles participeraient ainsi à plus d'un tiers (37%) de l'effort imposé aux collectivités, alors qu'elles représentent 20% des dépenses locales », s'indigne Intercommunalités de France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Un effort conséquent demandé aux EPCI de Vaucluse

En Vaucluse, ces prévisions sont évaluées à un près de 12,02M€ (voir tableau ci-dessous). C'est presque autant que les 13M€ que le Conseil départemental avait 'aligné' l'an dernier pour renflouer les caisses de l'Etat. Une somme que le Département, dans l'attente de savoir à quelle sauce il sera mangé, a reconduit à l'identique cette année dans son futur budget.

Bien évidemment, c'est agglomération la plus importante du département, le Grand Avignon, qui est la plus sollicitée (3,49M€) parmi les intercommunalités de notre territoire. Derrière, on retrouve Luberon Monts de Vaucluse (1,62M€), Rhône-Lez-Provence 1,48M€, Les Sorgues du Comtat (1,27M€) et la Cove (972 600€) dans le top 5 des EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) les plus contributrices en Vaucluse.

A l'inverse Ventoux Sud (5 700€), Aygues-Ouvèze en Provence (269 800€) et Vaison-Ventoux (277 700€) ne s'en sortent pas trop mal. Bien loin des 47,3M€ annoncés pour la Métropole d'Aix-Marseille-Provence dans laquelle figurent la commune vauclusienne de Pertuis.

Fortes inégalités entre les territoires

Si l'on se réfère plus spécifiquement à la part demandée par le gouvernement dans les recettes des intercommunalités, on constate que le niveau de participation est très contrasté entre elles. Ainsi, entre une ponction de 0,1% dans les recettes de l'intercommunalité pour Ventoux-Sud et une de 6,5% dans celles de Rhône-Lez-Provence, il y a très grand écart contributif.

Là encore, Les Sorgues du Comtat (4,8%) et le Grand Avignon (4,2%) ainsi que Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (4,1%) sont ensuite les plus ponctionnés.

« Ces mesures toucheraient particulièrement les territoires industriels, en contradiction complète avec l'objectif affiché par le Gouvernement de réindustrialisation du pays », s'inquiète d'ailleurs Intercommunalités de France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Intercommunalité	Montant estimé de la contribution	Part dans les recettes de l'intercommunalité
Grand Avignon	3,49M€	4,2%
Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	972 600€	2,2%
Luberon Monts de Vaucluse	1,62M€	4%
Les Sorgues du Comtat	1,27M€	4,8%
Pays d'Orange en Provence	874 000€	4,1%
Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	862 600€	4,1%
Pays d'Apt-Luberon	473 700€	2,6%
Territoriale Sud-Luberon	111 700€	0,9%
Rhône Lez Provence	1,48M€	6,5%
Enclave des Papes - Pays de Grignan	308 000€	3%
Aygues-Ouvèze en Provence	269 800€	3,2%
Vaison Ventoux	277 700€	2,6%
Ventoux Sud	5 700€	0,1%
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	47,3M€	4,2%
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	2,455M€	4,4%
Pont du Gard	456 400€	4%
Beaucaire Terre d'Argence	1,05M€	7,6%
Terre de Provence	891 800€	3,9%
Vallée des Beaux-Alpilles	339 800€	2,4%
Drôme Sud Provence	145 600 €	1,9%
Gard Rhodanien	1,15M€	3,4%
Pays d'Uzès	115 400€	0,6%
Baronnies en Drôme Provençale	12 400€	0,1%

Crédit : Intercommunalité de France/DR

Chez nos voisins, les niveaux de contributions sont également fort disparates : 7,6% pour Beaucaire Terre d'Argence, 4,4% pour Arles-Crau-Camargue-Montagnette, 4,2% pour Aix-Marseille, 4% pour Pont du Gard, 3,9% pour Terre de Provence, 3,4% pour le Gard Rhodanien, 2,4% pour Vallée des Beaux-Alpilles, 1,9% pour Drôme Sud Provence, 0,6% pour le Pays d'Uzès et 0,1% pour les Baronnies en Drôme Provençale.

> « Beaucoup de mesures du projet de loi de finances constituent des reniements de la parole de l'État. »

« Beaucoup de mesures du projet de loi de finances constituent des reniements de la parole de l'État qui s'était engagé à compenser des suppressions ou diminutions unilatérales d'impôts locaux ces dernières années, constate l'association. Parmi elles, Intercommunalités de France déplore vivement la baisse importante et brutale de la compensation de la réduction des bases des locaux industriels soumis à la CFE et à la TFPB, la diminution de la DCRTP, l'accaparement par l'État du dynamisme de la TVA… Sans compter la reconduction du 'Dilico' (ndlr : Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités), dont le doublement du mondant cette année conduirait à intégrer des collectivités moins

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

favorisées que la moyenne dans le dispositif. L'association regrette par ailleurs que le retour aux collectivités des fonds mis en réserve soit désormais conditionné à un objectif d'évolution des dépenses. De toute évidence, contrairement à ce qui était annoncé par le Gouvernement, il s'agit d'un dispositif qui ne semble plus ni 'temporaire', ni de 'lissage conjoncturel' tant les conditions de retour aux collectivités prélevées sont durcies. »



Niveau de contribution par intercommunalité. Crédit : Intercommunalité de France/DR

Incompatibilités avec le principe d'autonomie financière

« Autre mauvaise surprise du projet de loi de finances, la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ferait peser également plusieurs centaines de millions d'euros sur les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

intercommunalités au titre du service public de gestion des déchets, bien qu'atténuée pour certaines par l'uniformisation du taux de TVA des prestations achetées par les collectivités sur les équipements de valorisation et de collecte des déchets. Or, les collectivités ont peu de marge de manœuvre sur le tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées, d'autant que le produit de cette hausse n'est pas affecté à des politiques de réduction de la production de déchets non-valorisables. Ainsi, les mesures de baisse de recettes prévues dans le projet de loi de finances représentent des amputations de recettes manifestement incompatibles avec le principe d'autonomie financière, en dépassant les 2% des recettes de fonctionnement pour 561 intercommunalités, soit près de la moitié d'entre elles, et en grimpant même au-delà de 10% pour 13 intercommunalités. »

> « Voté tel quel, le budget 2026 asphyxiera un grand nombre de territoires. »

Prenant acte du changement de méthode annoncé par Sébastien Lecornu, les représentants des intercommunalités demandent donc aux parlementaires de revoir largement la copie en séance.
« Bien consciente de la nécessité pour les collectivités de prendre leur part à l'effort budgétaire, Intercommunalités de France appelle les députés puis les sénateurs à revoir largement la copie présentée par le Gouvernement. Voté tel quel, le Budget 2026 asphyxiera un grand nombre de territoires, avec des répercussions significatives sur l'économie et la croissance, mais également sur les services publics dont bénéficient nos concitoyens. Comme le répète constamment Intercommunalités de France, les élus locaux déplorent l'absence de visibilité financière pour les collectivités au-delà de 2026. À l'occasion d'un rendez-vous à venir avec la ministre des Comptes publics Amélie de Montchalin, les élus d'Intercommunalités de France réitéreront leurs propositions en matière de simplification et de clarification de l'organisation institutionnelle pour dégager des économies à la hauteur des enjeux auxquels est confronté notre pays. »

Laurent Garcia & Charlotte Rouger (stagiaire)

https://datawrapper.dwcdn.net/BeeW2/4/

Sébastien Lecornu, le CDD le plus précaire de la Ve République : 28 jours à Matignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



De mémoire de citoyen, on n'avait encore jamais vu cela. Un Premier Ministre aussi fragile que fugace qui a donné sa démission ce matin 6 octobre après avoir été nommé le 9 septembre. Un record puisqu'il devance Michel Barnier, n° 2 avec 99 jours de présence, Bernard Cazeneuve (155), Gabriel Attal (240), et François Bayrou (269).

La seule femme 1re Ministre de l'histoire du XXe siècle, la socialiste Édith Cresson, longtemps raillée pour son passage-éclair Rue de Varenne, aura résisté 323 jours, elle est suivie de peu par le gaulliste Maurice Couve de Murville (361) et Pierre Bérégovoy, disparu le 1er mai 1993 au terme de 361 jours de mandat.

Au-dessus de 600 jours, on trouve Elisabeth Borne (603), Laurent Fabius (611), Jean Castex (682), Jean-Marc Ayrault (685), Dominique de Villepin (712), Alain Juppé (747), Edouard Balladur (773), Manuel Valls (981). Les locataires qui ont survécu plus de 1000 jours dans « L'enfer de Matignon » sont à peine une dizaine, Michel Rocard (1100), Jacques Chaban-Delmas (1111), Jean-Pierre Raffarin (1121), Edouard Philippe (1145), Pierre Mauroy (1153), Jacques Chirac (en 2 mandats de 1974 à 1976 = 821 jours et de 1986 à 1988 = 782 jours, soit en tout 1603 jours), Raymond Barre (1722), Lionel Jospin (1799), François Fillon (1820).

Et celui qui est hors-concours en termes de longévité, c'est Georges Pompidou, 2279 jours, soit 6 ans, 2

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

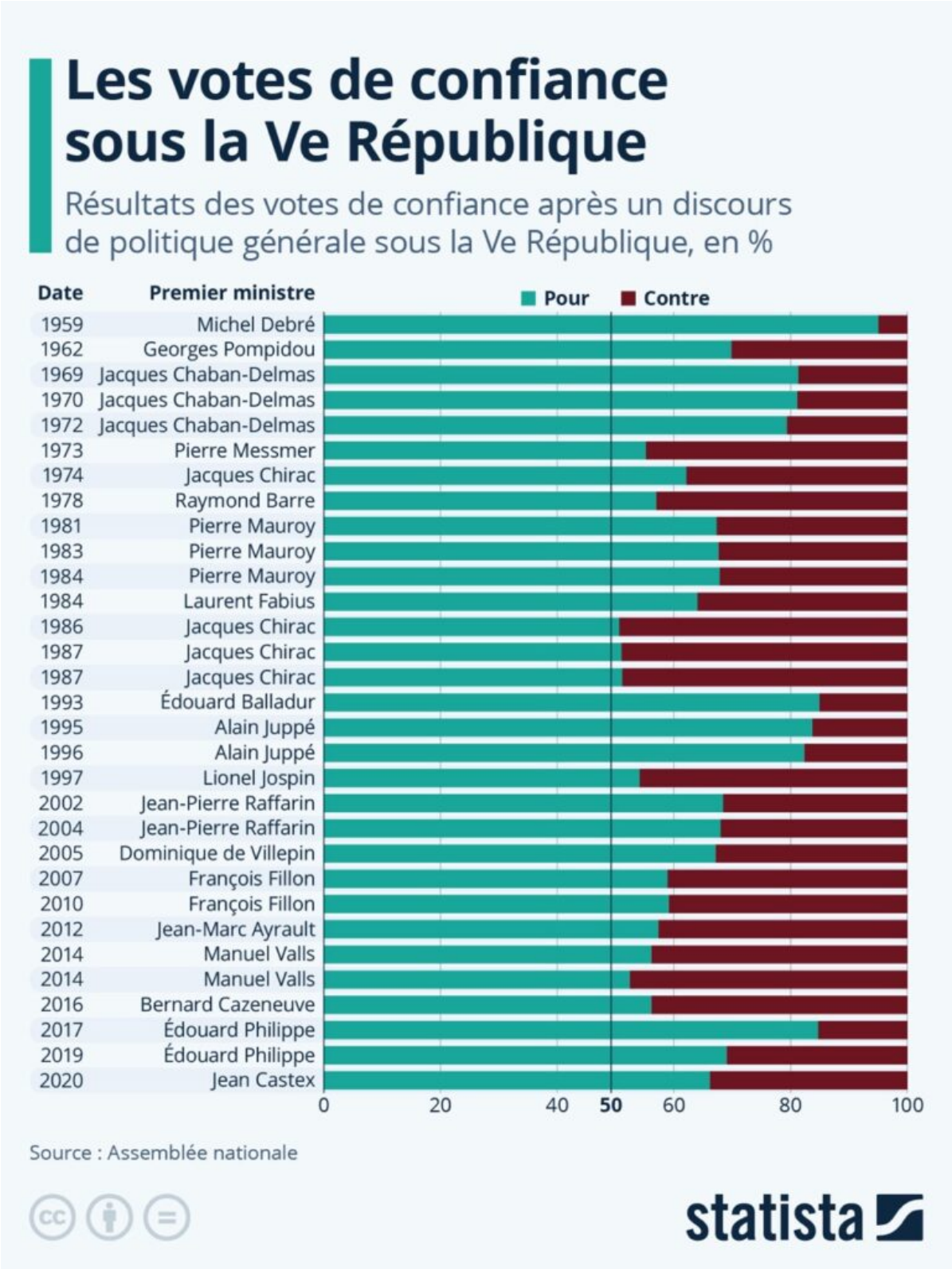
mois et 26 jours entre avril 1962 et juillet 1968, sous la présidence du Général de Gaulle.

Au passage, pas moins de 7 ministres sont passés par Matignon depuis l'élection du Président Macron en 2017. En attendant le prochain.

Les votes de confiance sous la Ve République

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Le Premier ministre a annoncé qu'un vote de confiance aurait lieu la semaine prochaine, le 8 septembre, à l'issue de son discours de politique générale. Les députés décideront ainsi d'accorder ou non leur confiance à François Bayrou et à son gouvernement. S'il perd ce vote, le Premier ministre devra remettre au président de la République la démission de son gouvernement. C'est un pari risqué pour François Bayrou, puisque la coalition de la droite et du centre qui gouverne actuellement, et regroupe les partis du camp présidentiel (Renaissance, Horizons, MoDem, UDI, Les Centristes, Parti Radical et Alliance Centriste) et Les Républicains, ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée (220 députés sur 577). De plus, contrairement à une motion de censure qui ne peut être adoptée qu'à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale (soit un minimum de 289 votes), un vote de confiance ne requiert que la majorité des suffrages exprimés. Plusieurs groupes ont d'ores et déjà annoncé qu'ils voteraient contre la confiance au Premier ministre, dont LFI, le PS, Les Écologistes et le RN, ce qui place François Bayrou dans une position délicate.

À ce jour, sous la Ve République, il y a eu 41 votes de confiance, dont 31 à l'issue d'un discours de politique générale. Et jusqu'ici, aucun Premier ministre n'a perdu un vote de confiance sous la Ve République. Comme le montre notre infographie, lors de son second passage à Matignon entre 1986 et 1988, Jacques Chirac n'en est pas passé loin, ayant obtenu entre 50,6 % et 51,1 % de votes positifs. De nombreux Premier ministres ont choisi de ne pas se soumettre à cet exercice, dont Élisabeth Borne, Gabriel Attal et Michel Barnier ; le dernier vote de confiance après un discours de politique générale remonte à 2020. Le gouvernement de Jean Castex avait alors obtenu la confiance de l'Assemblée nationale, avec 66,1 % des votes.

De Valentine Fourreau pour Statista

Un fonds d'urgence déployé pour les jeunes viticulteurs de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La préfecture de Vaucluse annonce le déploiement par le gouvernement d'un fonds d'urgence doté de 9M€ au niveau national pour accompagner les exploitations des jeunes viticulteurs. Ces derniers ont jusqu'au lundi 2 juin pour déposer leur demande d'aide.

Le fonds d'urgence de 9M€ déployé par le gouvernement sera décliné en Vaucluse afin d'aider les exploitations du département les plus fragilisées depuis leur installation. Les jeunes agriculteurs installés entre 2020 et 2024, ayant moins de 40 ans révolus à l'installation, sont éligibles et pourront percevoir jusqu'à 20 000€ d'aide.

L'aide sera attribuée aux viticulteurs, pour la vigne de cuve (à l'exclusion du raisin double fin) :

- qui connaissent des pertes de 20% minimum de chiffre d'affaires ou d'excédent brut d'exploitation supérieures à l'issue de la récolte 2024 par rapport à une année de référence (comprise en 2020 et 2023), justifiées par un document comptable (extrait de liasse fiscale, attestation comptable, déclaration TVA pour les exploitants au micro-BA).
- qui connaissent des difficultés financières prévisionnelles liées à des pertes de récolte

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

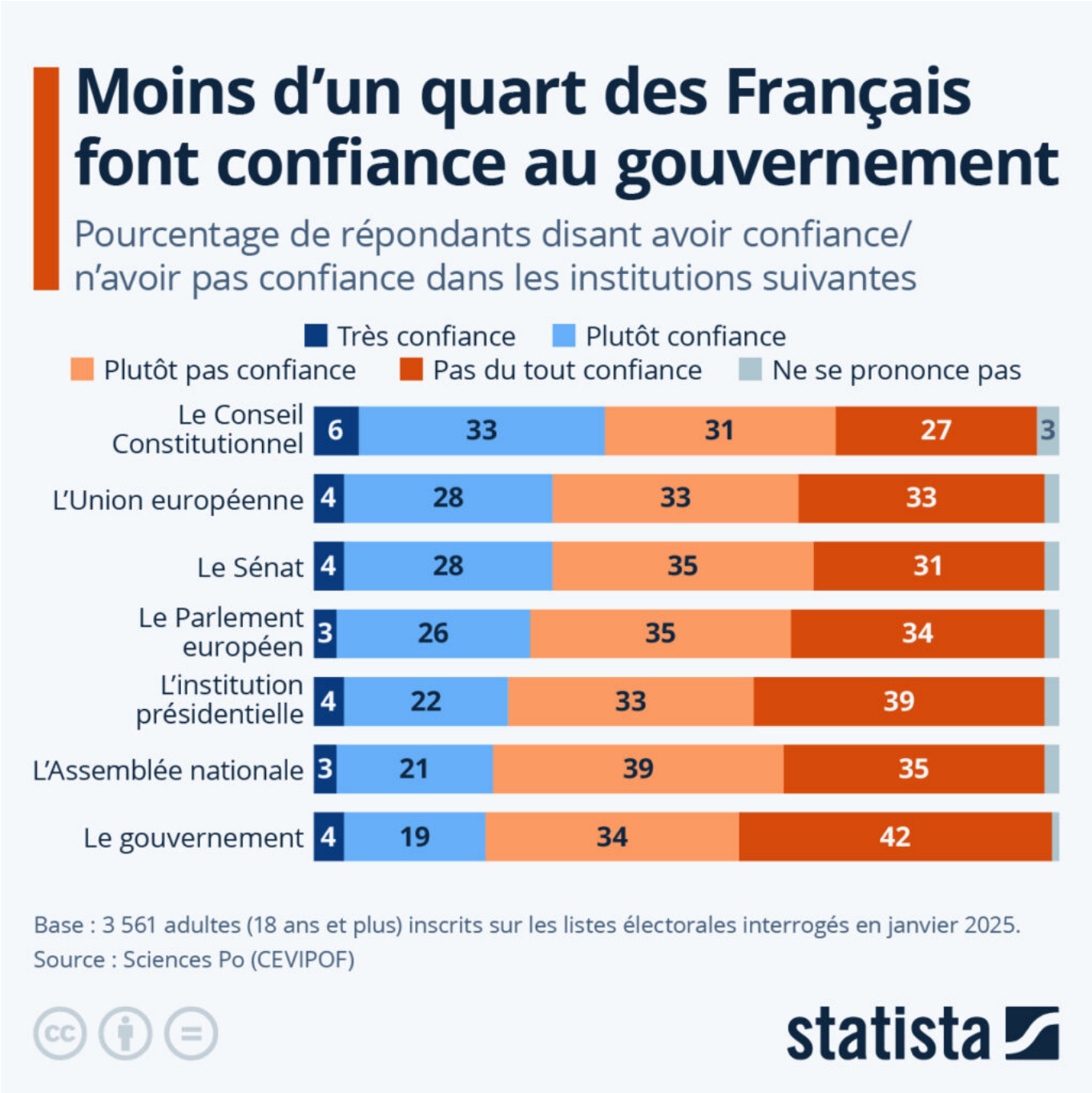
constatées supérieures ou égales à 20% dans les déclarations de récolte 2024 par comparaison au dernier millésime normal en récolte identifié (niveau départemental), compris entre 2020 et 2023.
- qui ont des difficultés financières liées à des pertes de récoltes répétées au cours des cinq dernières années, dont au moins une supérieure ou égale à 20%.

Le dépôt des demandes d'aide se fait via la plateforme 'Mes démarches simplifiées' jusqu'au lundi 2 juin 2025 inclus. Plus d'informations sur le site de la préfecture de Vaucluse (rubrique Actions de l'État/Agriculture/Aides conjoncturelles (climatiques et économiques), par téléphone au 04 88 17 85 12 ou par mail à l'adresse **ddt-iac@vaucluse.gouv.fr**

Moins d'un quart des Français font confiance à leur gouvernement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Selon le baromètre annuel de la confiance politique du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), publié le 11 février, les Français se sentent aujourd'hui particulièrement pessimistes. Le climat général dans le pays est largement dominé par des sentiments négatifs : 45 % des personnes interrogées en janvier dans le cadre de l'enquête évoquaient la méfiance (+7 points de pourcentage par rapport à 2024), 40 % la lassitude (+4 points de pourcentage), et 30 % la morosité (+4 points de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

pourcentage) pour caractériser leur état d'esprit. À l'inverse, seulement 15 % disaient ressentir du bien-être, 14 % de la sérénité et 13 % de la confiance.

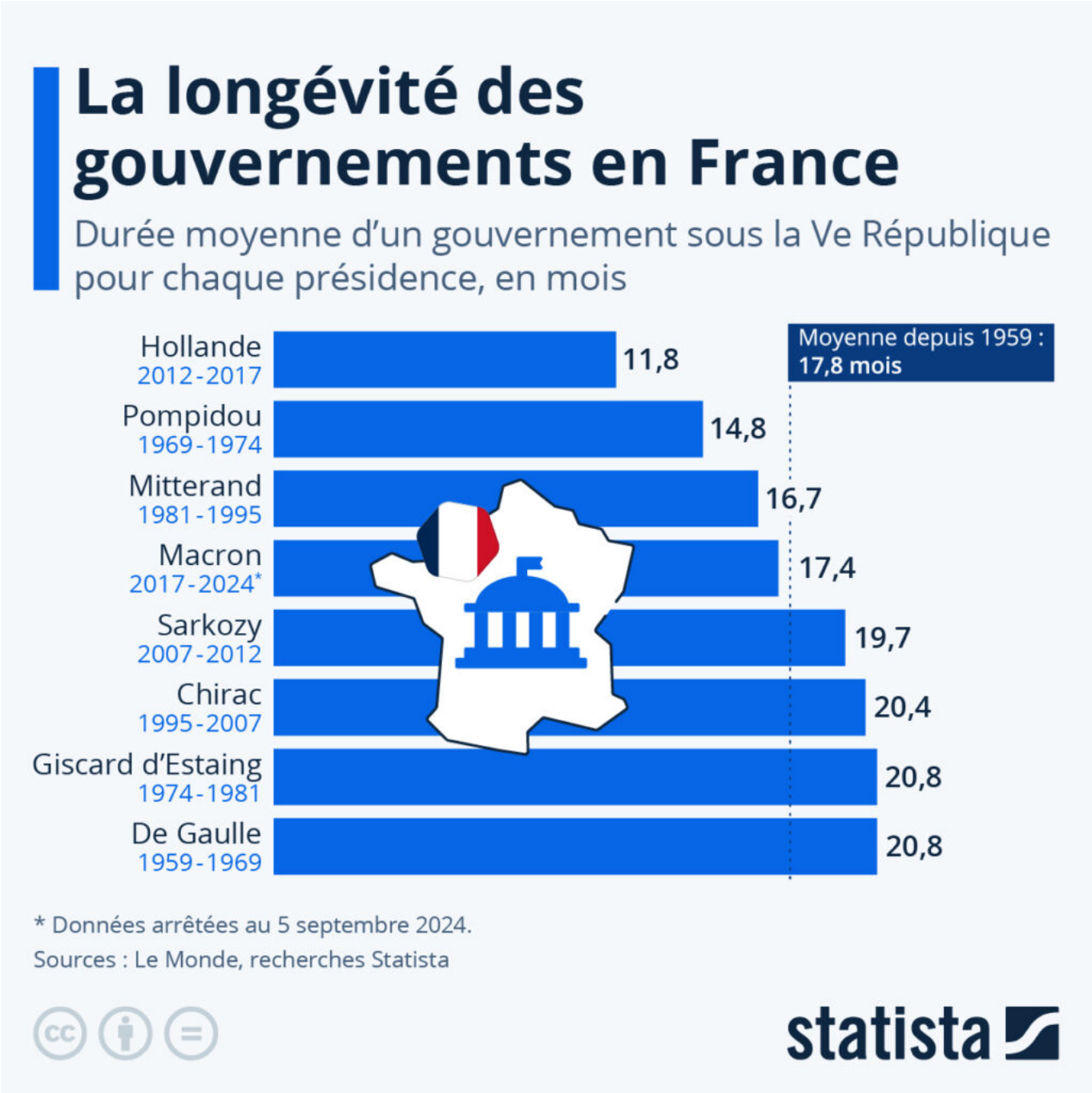
La France se distingue également de ses voisins allemands, italiens et néerlandais par son niveau de confiance extrêmement faible envers la politique et les institutions gouvernementales. Seuls 26 % des Français déclaraient ainsi avoir confiance dans la politique, contre 47 % en Allemagne et 39 % en Italie. D'après Bruno Cautrès, chercheur au CEVIPOF, ce malaise s'explique en partie par les crises politiques successives traversées par le pays en 2024 : « Le Rassemblement national gagne les européennes en sièges et les législatives anticipées en nombre de voix mais ne gouverne pas. Le Nouveau Front populaire gagne en sièges le second tour des législatives mais ne gouverne pas. Le troisième vainqueur, le front républicain, ne gouverne pas non plus. Des ministres qui siègent dans le gouvernement ont été battus à des élections. Le premier ministre n'a pas de mandat populaire. Les doutes exprimés sur notre fonctionnement démocratique sont très forts », souligne t-il. Seulement 28 % des personnes interrogées en France en janvier disaient ainsi estimer que la démocratie fonctionne bien, tandis que 78 % répondants disaient penser que la situation politique ayant résulté de la dissolution de l'Assemblée nationale peut être considérée comme « assez ou très grave ».

DE Valentine Fourreau pour Statista

Quelle est la longévité des gouvernements sous la Ve République ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Après la nomination de Michel Barnier au poste de Premier ministre le 5 septembre, deux mois après les législatives anticipées déclenchées par la dissolution de l'Assemblée nationale demandée par Emmanuel Macron, son gouvernement a été annoncé samedi 21 septembre. Le nouvel exécutif, qui s'appuie principalement sur la droite (Les Républicains) et le parti présidentiel (Renaissance), est minoritaire à l'Assemblée nationale et semble s'inscrire dans la continuité de la précédente législature. La coalition de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

gauche du Nouveau Front populaire (NFP), arrivée en tête des législatives cet été, mais sans obtenir de majorité absolue, a déjà prévu de déposer une motion de censure. Alors que le gouvernement Barnier se réunit ce lundi pour la première fois, sa durée de vie reste la grande inconnue.

Quelle est la longévité moyenne des gouvernements sous la Ve République ? Comme le détaille notre graphique, depuis 1959, la durée de vie moyenne d'un gouvernement s'établit à environ un an et demi (17,8 mois). Pour le moment, de mai 2017 à la fin du gouvernement Attal (87 mois au total), la présidence de Macron a connu cinq gouvernements, soit une longévité moyenne d'un peu plus de 17 mois, proche de la moyenne sous la Ve République. Ce sont les présidences de De Gaulle, Giscard d'Estaing et Chirac qui ont connu les gouvernements les plus durables, avec une longévité d'un peu plus de 20 mois en moyenne. À l'inverse, Hollande et Pompidou ont connu les gouvernements les plus éphémères, avec une durée de vie moyenne respective d'environ 12 mois et 15 mois.

Il est important de noter que depuis le second mandat de Chirac (2002), les élections législatives sont organisées un mois après la présidentielle, ce qui peut donner lieu à un remaniement ministériel peu de temps après la formation d'un gouvernement (par exemple : les gouvernements Ayrault 1 et Philippe 1). Ce paramètre est susceptible d'influencer à la baisse les moyennes postérieures à 2002.

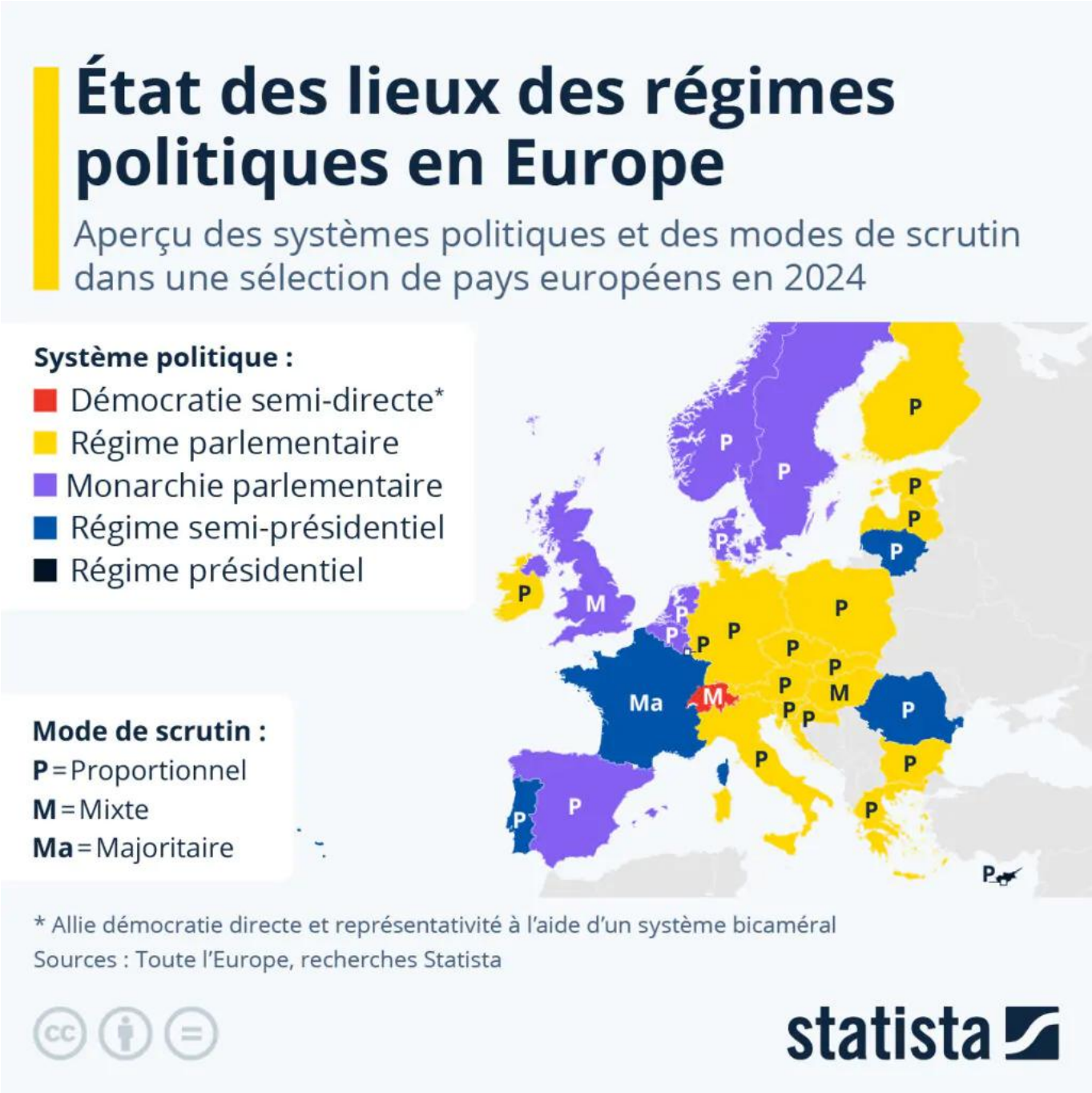
Pour comparer avec les pays voisins, la durée de vie moyenne d'un gouvernement varie d'environ un an en Italie à trois ans en Allemagne et en Espagne, comme le montre un autre graphique à ce sujet.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Un état des lieux des régimes politiques en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



L'Europe de l'Ouest est la région du monde où la tradition démocratique est plus âgée. Si l'organisation d'élections au suffrage universel, la séparation des pouvoirs et le respect des droits de l'Homme sont des points communs de la Constitution de la plupart des États de la région, ces derniers gardent chacun un système politique qui leur est propre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Comme le détaille notre carte, on distingue plusieurs types de régimes en Europe. Le plus répandu est le régime parlementaire, dans lequel le président, élu ou non au suffrage universel, n'est que le titulaire d'une magistrature de représentation. Dans ce type de régime, c'est le Premier ministre qui est le personnage le plus important. Parmi les trente pays européens étudiés, on trouve par ailleurs huit monarchies parlementaires, dans lesquelles le souverain est reconnu comme chef de l'État, mais ne détient aujourd'hui pas ou très peu de pouvoir exécutif.

Le régime semi-présidentiel ne concerne quant à lui que quatre pays : la France, le Portugal, la Lituanie et la Roumanie. Dans ce type de système politique, le président, élu au suffrage universel, partage un certain nombre de prérogatives avec le Premier ministre. La république de Chypre est le seul régime présidentiel intégral de l'Union européenne, son président, élu au suffrage universel, est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. Autre exception, le régime politique de la Suisse, qui peut être qualifié de démocratie semi-directe, dans le sens où il rassemble des éléments de démocratie représentative (élection des membres des parlements) et de démocratie directe (référendum, initiative populaire).

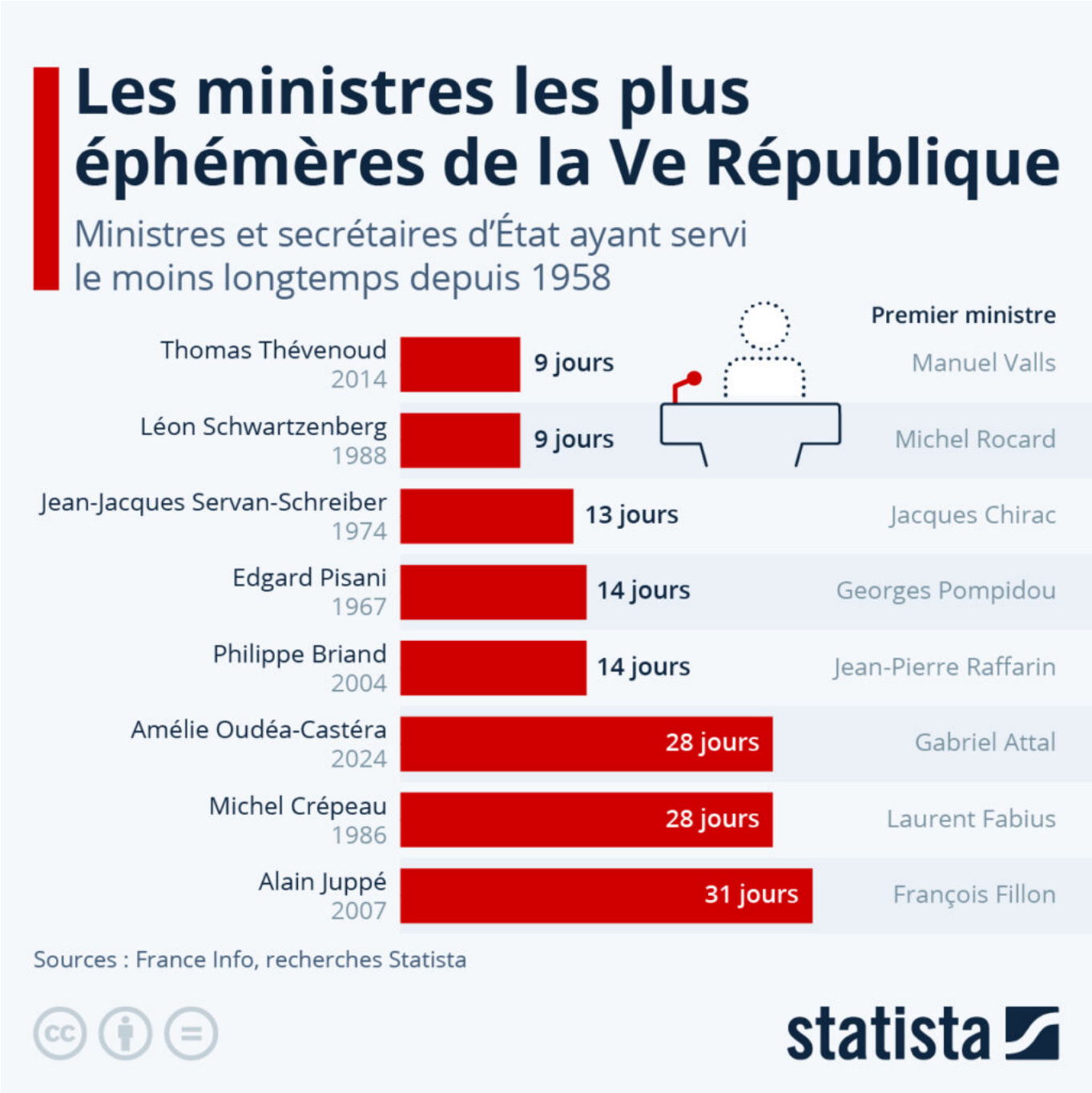
Enfin, si la grande majorité des trente pays européens étudiés élisent leurs représentants à la proportionnelle, seul un vote au scrutin majoritaire : la France, tandis que la Hongrie et la Suisse utilisent des systèmes hybrides.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les ministres les plus éphémères de la Ve République

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Après quatre semaines d'une polémique qui n'en finissait plus, Amélie Oudéa-Castéra a annoncé, jeudi 8 février, quitter le ministère de l'Éducation nationale. Celle à qui l'on reprochait la scolarisation de ses enfants dans des classes non mixtes de l'établissement privé très conservateur Stanislas, ainsi que ses propos incendiaires sur l'école publique qu'elle était censée représenter, conserve cependant le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, mais son passage rue de Grenelle n'aura duré que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

28 jours. Cependant, comme le montre notre infographie, Amélie Oudéa-Castéra est loin d'avoir été la ministre la plus éphémère de la Ve République.

Ce record est détenu, ex æquo, par Thomas Thévenoud et Léon Schwartzenberg, qui ont tous deux servi dans leurs gouvernements respectifs pour neuf jours seulement. Le premier, nommé secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger en 2014 dans le second gouvernement Manuel Valls, démissionne en raison d'un « problème de conformité » avec le fisc. Il sera condamné à trois mois de prison avec sursis et un an d'inéligibilité en 2017 pour avoir déclaré en retard ses revenus entre 2009 et 2013. Léon Schwartzenberg, quant à lui ministre délégué à la Santé en 1988 sous Michel Rocard, est forcé de démissionner après avoir proposé le dépistage systématique du sida chez les femmes enceintes, ainsi que la légalisation du cannabis. En troisième position, on retrouve le journaliste et essayiste fondateur de l'Express, Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui aura servi treize jours comme ministre des Réformes en 1974 dans le gouvernement de Jacques Chirac avant d'être écarté par ce dernier.

De Valentine Fourreau pour Statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !